



Grand prix des Franches-Montagnes 2026

(du 20 au 25 mai)

roland.gogniat@gmail.com



Nach dem Erfolg unseres Neuanfangs mit dem Liegend Match im letzten Jahr freuen wir uns, Ihnen das Schießprogramm für den „Grand Prix des Franches-Montagnes“ für 2026 zukommen zu lassen.

Unser Wettkampf findet in unserem Schiessstand, der mit 10 elektronischen SIUS-Scheiben ausgestattet ist, statt.

Für unsere treuen Freunde, denen ein ganzer Match zu viel ist, gibt es natürlich auch die Möglichkeit einen 1/2 Match mit nur 30 Schuss zu schiessen.

Auch dieses Jahr findet unser Schiessen wie gewohnt am Pfingstwochenende statt.

Anbei finden Sie die definitiven Daten.

Wir hoffen, dass diese Ihnen zusagen und dass wir Sie in Saignelégier begrüßen dürfen.

Unser Team der Kantine freut sich ebenfalls auf Ihren Besuch und serviert Ihnen gerne unser traditionelles Raclette à discrédition oder ein köstliches Fondue (auf Bestellung) mit Freiberger Bier.

Wir freuen uns auf diesen Anlass und auf die schönen Momente die wir mit unseren Freunden teilen werden.

Le responsable de la manifestation – Gogniat Roland

Dispositions générales

Organisation / stand :	Société de tir Petit calibre Franches-Montagnes Sous-la-Neuvevie 4c, 2350 Saignelégier – tirfm.ch				
Adresse de la fête	Roland Gogniat, Alisiers 15, 2340 le Noirmont				
Chef de tir :	079 637 05 37 – roland.gogniat@gmail.com				
Heures de tir : (N° série)	Mercredi	20 mai 2026	17h15 (1)	18h45 (2)	
	Jeudi	21 mai 2026	17h15 (3)	18h45 (4)	
	Vendredi	22 mai 2026	17h15 (5)	18h45 (6)	
	Samedi	23 mai 2026	08h00 (7) 12h30 (10)	09h30 (8)	11h00 (9)
	Dimanche	24 mai 2026	08h00 (11) 12h30 (14)	09h30 (12)	11h00 (13)
	Lundi	25 mai 2026	08h00 (15) 12h30 (18)	09h30 (16)	11h00 (17)
Ouverture des guichets 60 min. avant le tir / le comité se réserve le droit de modifier les heures de tir.					
Répartition/ Classements :	il n'y a pas de cérémonie de remise des prix. Les classements sont expédiés aux sociétés par courriel et par courrier sur demande en cas de besoin.				
annonces :	les inscriptions peuvent être faites en tout temps, jusqu'au dernier jour de tir sur les formulaires mis à disposition par le CO à : Roland Gogniat, Alisiers 15, 2340 Le Noirmont 079/637 05 37 - 032/953 18 16 – roland.gogniat@gmail.com				
Rangeurs :	les rangeurs sont attribués dans l'ordre d'arrivée des annonces. Une confirmation sera envoyée dans tous les cas. Le tireur doit se trouver derrière la cible attribuée 10 minutes avant l'heure du rangeur.				
Frais de participation :	CHF 50.00 - match 60 coups (CHF 44.00 finance de passe et CHF 6.00 contribution de sport et de formation)				
	CHF 40.00 - match 30 coups (CHF 37.00 finance de passe et CHF 3.00 contribution de sport et de formation)				
Jauge/contrôle :	cibles électroniques SIUS – marquage au dixième - seule la valeur des coups selon la bande de contrôle fait foi.				
Classes d'âge :	Junior sur appui (U13-U15) 2012 - 2016 Juniors (U17-U21) 2006 - 2009 Elite (E) 1981 à 2005 Senior (S) 1967 à 1980 Vétérans (V) 1957 à 1966 Seniors vétérans (SV) 1956 et avant (+70 ans) SV sur appui (SVA) 1956 et avant (+70 ans)				
Assurance :	l'ensemble des tireurs et des fonctionnaires de l'organisation de la fête est assuré auprès de l'AAST et selon ses dispositions. Les assurés renoncent explicitement à toutes les prétentions non couvertes par l'AAST à l'égard des organisateurs de la fête et de leurs organes Les tireurs qui provoqueraient des accidents peuvent être tenus responsables tant civilement que pénallement.				

Règles de tir :

seuls les membres licenciés carabine 50m de la FST ont le droit de participer au tir. Il n'est pas permis de tirer sans licence. Les tireurs avec certificat de position doivent le déposer spontanément auprès du secrétaire, avant de tirer.

Force obligatoire :

chaque tireur participant reconnaît les dispositions de ce plan de tir dans toutes leurs teneurs. A défaut de réglementation contraire dans le présent plan de tir, on applique les prescriptions de tir de la FST.

Datenschutz Breitensport :

Durch die Beteiligung am Wettkampf willigt der Teilnehmer ein, dass seine persönlichen Daten (z.B. Name, Geburtsdatum, Verein, Wohnort, Kanton, Bilder etc.) auf Start- und Ranglisten und/oder in den entsprechenden Medien publiziert sowie während der Veranstaltung genannt werden dürfen. Durch die Teilnahme wird auch der Weitergabe dieser Daten an einen Auftragsbearbeiter, der für die Durchführung und/oder Resultatermittlung zuständig ist, zugestimmt.

Cible «Grand prix des Franches-Montagnes»

Cible (10 postes de tir) :	cibles électroniques SIUS à 10 points, marquage au dixième.
Exercice :	sans limite avant le premier coup du concours
Concours à choix :	<u>match olympique</u> : 60 coups de concours, coup par coup, tiré en série de 75 minutes (y. c. coups d'essais) <u>½ match olympique</u> : 30 coups de concours, coup par coup, tiré en série de 60 minutes (y. c. coups d'essais)
Taxe de tir : (y compris les coups d'essais)	Fr. 50.00 par match olympique (60 cps) pour toutes les catégories (finance de tir Fr. 44.00 et contribution de sport et de formation Fr. 6.-) Fr. 40.00 par ½ match olympique (30 cps) pour toutes les catégories (finance de tir Fr. 37.00 et contribution de sport et de formation Fr. 3.-)
Dotation :	au moins 60% du produit des passes pour la répartition immédiate selon le plan de répartition ci-dessous :

Match Olympique (60 coups)	juniors/V/SV/SVA		E/S	
300.1 – 590.0 pts	CHF	15.00	CHF	15.00
590.1 – 600.0 pts	CHF	20.00	CHF	15.00
600.1 – 605.0 pts	CHF	25.00	CHF	20.00
605.1 – 610.0 pts	CHF	35.00	CHF	30.00
610.1 – 615.0 pts	CHF	50.00	CHF	40.00
615.1 – 620.0 pts	CHF	65.00	CHF	55.00
620.1 – 625.0 pts	CHF	80.00	CHF	70.00
625.1 – 630.0 pts	CHF	95.00	CHF	85.00
> 630.1	CHF	150.00	CHF	150.00

½ Match Olympique (30 coups)	juniors/V/SV/SVA	E/S
150.0 – 290.0 pts	CHF 10.00	CHF 10.00
290.1 – 300.0 pts	CHF 15.00	CHF 10.00
300.1 – 305.0 pts	CHF 20.00	CHF 15.00
305.1 – 310.0 pts	CHF 30.00	CHF 25.00
310.1 – 315.0 pts	CHF 50.00	CHF 40.00
> 315.1	CHF 80.00	CHF 80.00

Règlement pour le concours de groupes
(match olympique 60 coups uniquement)

Le concours de groupes est réservé aux membres licenciés carabine 50m des sociétés C50m de la FST, et à toutes les catégories. Trois tireurs de la même société forment un groupe. En cas d'empêchement de l'un des tireurs du groupe, celui-ci peut être remplacé par un autre tireur licencié carabine 50m de la même société qui n'a pas encore tiré.

Dispositions particulières : pour les tireurs de groupes, seul le résultat du match 60 coups au dixième peut compter pour le concours de groupes

Finance de tir : CHF 30.00 par groupe, payable avant le tir

Prix de groupe : chaque groupe reçoit un prix identique d'une valeur minimale de CHF 30.00

Classement : le total des 3 résultats détermine le rang. En cas d'égalité appui par les meilleurs résultats individuels, et enfin par tirage au sort

Société de tir Petit-calibre Franches-Montagnes : Gogniat Roland,
Responsable de la manifestation

Fédération Jurassienne de Tir Courgenay : Vernier Yannick
Président

Mischler Oswald
Responsable fêtes de tir